

Argenton-sur-Creuse



d'une rive à l'autre

> Dossier

La mobilité : un enjeu pour Argenton-sur-Creuse

> Communauté de communes

Les ateliers-relais

> Vie associative

Les restos du cœur

> Vie économique

Le marché du mardi

> Histoire

Le 11 novembre, il y a 100 ans



le Monument aux Morts de la Place de la République inauguré le 15/10/1922



Gare d'Argenton-sur-Creuse

Mairie

Adresse: 69, rue Auclerc-Descottes
 Horaires: du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30; le samedi, de 8h30 à 12h.
 Tél. 02.54.24.12.50 - Mail: contact@mairie-argenton-sur-creuse.fr
 Site: www.mairieargentonsurcreuse.com

Conseil municipal

Vendredi 14 décembre à 20h30 salle du conseil à la mairie. Les procès-verbaux sont consultables en mairie et sur le site internet (www.mairieargentonsurcreuse.com).

Conseil communautaire

Jeu 13 décembre à 18h salle du conseil communautaire.

Bureau d'information touristique

Adresse: 13, place de la République.
 Horaires: jusqu'à mars: du mardi au samedi: de 9h à 12h et de 14h à 18h.
 Tél. 02.54.24.05.30 - Mail: office-de-tourisme-argenton@wanadoo.fr
 Site: www.ot-argenton-sur-creuse.fr

Police municipale

Adresse: 5, avenue Rollinat (derrière l'Office de Tourisme)
 Jours et horaires d'ouverture: du lundi au vendredi de 9h à 12h; le samedi de 8h30 à 9h30.
 Tél. 02.54.01.00.93. Mail: police.municipale@mairie-argenton-sur-creuse.fr

Régie des Eaux de la Grave

Adresse: mairie d'Argenton-sur-Creuse - 69 rue Auclerc-Descottes
 Horaires: lundi et mardi de 8h30 à 12h00 - mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30
 Tel: 02.54.01.41.78 - Mail: secretariat@eauxdelagrave.fr

Ramassage des ordures ménagères à Argenton

Ramassages annulés: jeudi 1^{er} novembre (secteur Argenton-ville) et les mardis 25 décembre 2018 et 1^{er} janvier 2019 (secteur Argenton-commerces).

Cérémonie patriotique

Dimanche 11 novembre à 11h30, place de la République: commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France.

Collecte de sang à Argenton

- Mardi 4 décembre de 14h30 à 19h à l'Espace Jean Frappat.

Sacs à déjections canines

Des distributeurs de sacs à déjections canines sont à votre disposition au Parc Scévole, allée du Rabois et rue Claude Bernard, à proximité de l'aire de jeux. Vous pouvez également vous en procurer à l'accueil de la mairie et au bureau d'information touristique. Pour rappel, les propriétaires sont passibles d'une amende de 38€ en cas d'absence de ramassage des déjections de leurs animaux.

Inscription sur les listes électorales

En 2019 auront lieu les élections européennes. Sauf quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède l'élection. A 18 ans, l'inscription est automatique si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service élection: par téléphone au 02.54.24.65.24 ou par mail à elections@mairie-argenton-sur-creuse.fr

Fermeture pour travaux de la bibliothèque

D'importants travaux de rénovation vont être entrepris à la bibliothèque d'Argenton à compter de l'automne 2018, jusqu'à fin août 2019. La bibliothèque sera fermée du 24 décembre 2018 à août 2019. Pendant cette période, les bibliothèques annexes de Saint-Marcel et Le Pêcheur auront des horaires d'ouverture plus étendus. La réservation des ouvrages est possible par internet et le portage à domicile pour les personnes à mobilité réduite sera facilité. Informations: tel 02 54 24 27 01 ou site internet: bibliothequesdupaysdargenton.opac3d.fr

Collecte des objets encombrants

UNIQUEMENT POUR LES PARTICULIERS
 Cette collecte a lieu le premier lundi de chaque mois. Elle est reportée à la semaine suivante, si ce jour coïncide avec un jour férié. Les personnes intéressées doivent se faire inscrire auprès de la mairie - Tél. 02.54.24.12.50 - au moins huit jours avant la collecte, en précisant l'objet à enlever et son poids approximatif.

Aides du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS accompagne les familles d'Argenton à revenus modestes, en proposant des tarifs réduits pour le centre aquatique et la restauration scolaire (écoles maternelles et élémentaires de la commune) et en prenant en charge une partie du coût de participation des jeunes aux activités sportives et culturelles. Sous certaines conditions, il peut également aider financièrement les foyers argentonnois pour le règlement de leur facture d'eau auprès de la Régie des Eaux de la Grave.
 Renseignements: 02-54-24-65-24.

Vacances scolaires

Vacances de Noël: du vendredi 21 décembre 2018 (après la classe) au lundi 7 janvier 2019.

Créations, reprises et transferts de commerces et entreprises à Argenton de juin à septembre 2018

TRANSFERTS

AME: transfert du chemin du stade du lycée à l'hôtel des entreprises, zone industrielle des Narnons 3.

REPRISES

Reprise de l'établissement **Le Marrakech** - restauration rapide - 2, rue Auclerc Descottes, par M. Yahya Jnifi (enseigne Planète Food).
 Reprise de l'établissement **La Berrygouden** - crêperie - 31, rue Gambetta, par Mme Cindy Kreko et Mme Véronique Wigett.

État-civil

NAISSANCES du 1^{er} mai 2018 au 31 août 2018

16/05/2018: Raphaël MARIÉ FOULON. 22/05/2018: Gaspard MARIAUD. Le 28/05/2018: Enorah CHARASSON. Le 13/06/2018: Lexie MALTERRE. Le 17/06/2018: Lili FOUCRON. Le 20/06/2018: Raphaël CETRA et Louis CETRA. Le 02/07/2018: Kassandra FRANTZ. Le 03/07/2018: Jason DULOUP. Le 09/07/2018: Léa MANTONNIER. Le 13/07/2018: Mayronn DEROUET. Le 18/07/2018: Marvin RIVIÈRE. Le 26/08/2018: Lili MILITON. Le 30/08/2018: Calie STRIQUE

MARIAGES du 1^{er} mai 2018 au 31 août 2018

Le 30/06/2018: Elias MESMIN et Jennifer TISSIER. Le 06/07/2018: Aurélien MERCIER et Anne-Laure HERAUD. Le 07/07/2018: Pascal DELANNEAU et Sophie VIGAN. Le 28/07/2018: Christophe WAGUET et Véronique TOUZET. Le 11/08/2018: Pierre BRÉZENTINE et Mathilde ARNAULT

DECES du 1^{er} mai 2018 au 31 août 2018

Le 04/05/2018: Roger BRUN, 87 ans. Le 09/05/2018: Marcel JOUGLER, 92 ans. Le 10/05/2018: Paulette NANDILLON, épouse MATHE, 82 ans. Le 11/05/2018: Gilberte MARTIN, veuve LÉPEIX, 89 ans. Le 17/05/2018: Francis GATTI, 78 ans. Le 03/06/2018: Régine MOULIN, épouse PLANTUREUX, 73 ans. Le 06/06/2018: Claude VINCENT, 76 ans. Le 08/06/2018: Huguette CHAULET, veuve CHAPUS, 87 ans; René CHARRAIRE, 71 ans. Le 09/06/2018: Juliette COLLIN, veuve VERDY, 89 ans. Le 11/06/2018: Raymonde PELOILLE, veuve BABUCHON, 79 ans. Le 17/06/2018: Claude JANNOT, 78 ans; Le 27/06/2018: Maurice TARTARY, 90 ans. Le 03/07/2018: Marcel ROBINET, 89 ans. Le 06/07/2018: Christian HELDENBERGH, 72 ans; Annie PLANTUREUX, 88 ans. Le 07/07/2018: Marcel RODET, 72 ans. Le 10/07/2018: Gisèle DEVEAU, veuve CHARPENTIER, 98 ans. Le 14/07/2018: Gérard MARTIN, 81 ans. Le 23/07/2018: Jean POIRON, 83 ans; Madeleine JUND, veuve REVIRON, 97 ans. Le 25/07/2018: Régine LEMOINE, épouse PÉDERSEN, 70 ans. Le 06/08/2018: Renald DUMAS, 45 ans. Le 09/08/2018: Claude RAGOT, veuve BONNAFFOUX, 77 ans. Le 12/08/2018: Jacky CARMIGNAT, 66 ans. Le 18/08/2018: Evelyne MEYER, épouse HARSCOAT, 60 ans. Le 19/08/2018: Anne-Marie LECLERCQ, veuve FEY, 66 ans. Le 26/08/2018: Irène THIBAUD, veuve ANDRE, 88 ans. Le 27/08/2018: Suzanne GABORIEAU, veuve VALIN, 84 ans. Le 31/08/2018: Anne-Marie DELAVEAU, veuve GAUSSÉ, 88 ans.



> éditorial

Chères Argentonnaises, chers Argentonnais,
 Le sud de notre département comme beaucoup de « territoires ruraux », souffre aujourd'hui d'une disparition ou d'un éloignement de plus en plus conséquent de nos services publics. Nous avons tous en tête les sujets d'actualité que sont le maintien de la maternité de Le Blanc ou le retour à une desserte de notre gare par la ligne SNCF Paris – Limoges, plus appropriée aux besoins de notre population.

Au-delà de ces deux combats emblématiques, les élus locaux et leur population sont confrontés au quotidien à une diminution permanente des services publics de la part de l'Etat et des établissements ou administrations qu'il dirige.

Il est évident qu'en tant que maire de votre ville, je dois, avec l'ensemble de ma majorité, m'opposer à cet état de fait et toujours me battre pour maintenir ces services de proximité.

Il est aussi néanmoins de ma responsabilité de veiller à ce que notre population soit toujours pleinement satisfaite de son cadre de vie et ce quelles que soient, en fin de compte, les décisions prises par le gouvernement. L'attractivité de notre ville dépend de notre capacité à donner envie de venir ou de rester vivre à Argenton.

A la lecture de notre dossier central, vous pourrez constater que si la mobilité des uns et des autres est parfois rendue plus difficile, la municipalité et la Région Centre – Val de Loire, quant à elles, à l'échelle du territoire qu'elles couvrent, ont la volonté de la faciliter. La navette qui existait le mercredi après-midi et le samedi matin pour acheminer nos aînés de la commune vers le centre-ville ou la maison de santé, fonctionne maintenant trois jours de plus. Par ailleurs, son parcours a été étendu pour offrir ce service gratuit à plus de personnes. De la même façon la Région a créé une nouvelle ligne de bus entre Argenton et La Châtre et permet ainsi à des usagers sans voiture d'aller d'une ville à l'autre.

Je souhaite que ces deux nouveaux services soient utiles au plus grand nombre et qu'ainsi leur pérennité soit garantie.

Vincent Millan
 Maire d'Argenton-sur-Creuse

Sommaire

- infos pratiques 2
- éditorial 3
- dossier 45
 La mobilité: un enjeu pour Argenton-sur-Creuse
- brèves 4
- communauté de communes 6
 Les ateliers-relais
- expressions politiques 6
- vie associative 7
 Les Restos du Cœur
- acteur économique 7
 Le marché du mardi
- vie dans la ville 8
 La saison jeune public à l'Avant-scène
- histoire 8
 Le 11 novembre, il y a 100 ans

Bulletin municipal d'information d'Argenton-sur-Creuse
 Parution tous les 4 mois

Direction de la publication : Vincent Millan
 Crédits photos : Droits réservés

Réalisation : Imprimerie Le Trépan/Studio HachBé
 Impression : Groupe Sodimass 36800 Le Pont Chrétien

La mobilité: un enjeu pour Argenton-sur-Creuse et pour l'égalité des territoires



Un terrain multisports à Argenton

Après la rénovation des aires de jeux du square Charles de Gaulle et de la rue Claude Bernard, il manquait un équipement à destination des adolescents. C'est désormais chose faite avec l'installation d'un city stade à proximité de la halle municipale. Le choix de l'équipement est le fruit d'une concertation entre jeunes du collège et des lycées d'Argenton, et des élus de la municipalité, dans le cadre des activités du PRAJ (Point Relais Accompagnement Jeunes). Les services techniques de la ville ont pris en charge l'aménagement du sol et la fabrication d'un abri en bois. Le terrain, accessible aux personnes à mobilité réduite, permet la pratique du foot, du basket et du hand. En accès libre de 9h à 22h, il est à partager dans un esprit de courtoisie et de respect d'autrui.



Pack nouveaux arrivants

La mairie invite les nouveaux arrivants de notre commune à se présenter à l'accueil où ils se verront remettre un pack comprenant un message de bienvenue de Monsieur le Maire, le guide pratique 2018-2020 de la ville d'Argenton, le dernier bulletin municipal, le journal du tri, le DICRIM (document informations communales sur les risques majeurs) ainsi que le flyer présentant les manifestations sportives, culturelles, loisirs de la saison.

Que nous soyons étudiants, travailleurs, demandeurs d'emploi, retraités, familles et bien d'autres, dans les zones rurales comme la nôtre, la mobilité fait partie de notre quotidien et la qualité de son offre est une des conditions de la survie de notre territoire et de son traitement équitable dans le paysage national. Des déplacements communaux au lien vers Paris en passant par la liaison avec les autres villes du département, la mobilité doit être garantie, améliorée, défendue.

Déplacements communaux

En zone rurale, le déplacement des plus anciens constitue l'une des clés de la rupture de l'isolement et du maintien de l'autonomie. Que ce soit pour se rendre chez le médecin ou pour faire des courses, ou plus simplement encore rendre visite à des amis, nombre d'entre eux ont besoin d'un service qui puisse les aider à se déplacer.

Courant octobre, la municipalité d'Argenton-sur-Creuse intensifiera son service gratuit de transport par minibus en le faisant quotidien (du mardi au samedi) et en augmentant le nombre de points d'arrêt.

Deux circuits seront mis en place

Circuit n°1 qui dessert : La Vigne aux Chèvres, la rue du 19 mars 1962, Les Baignettes, Vavre, Lagué, Pied Baudet, Vaux, Les Narrons, le Lycée professionnel, le parking de la Bonne Dame (avenue Rollinat), La Font Nodon (Avenue Rollinat), la Maison de santé, l'avenue George Sand (face supermarché) et l'EHPAD le Clos du Verger

Circuit n°2 qui dessert : Le Grand Fontgilbert, Saint-Etienne, le Camping Les Chambons, Les Restos du

Cœur (rue de l'Abattoir), Larrée (2 arrêts), Fontfurat, la rue Saint-Antoine, l'avenue Rollinat (la Font Nodon), le Champ de Foire, Le Petit Nice, l'avenue George Sand (face supermarché), l'EHPAD le Clos du Verger, l'avenue Rollinat (face La Font Nodon)

Les personnes désireuses d'utiliser ce transport devront se faire connaître auprès du chauffeur ou à l'accueil de la mairie afin que leur soit remise une carte de transport.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie au 02.54.24.12.50.



Liaison interurbaine par bus Argenton-sur-Creuse / La Châtre

Liaison interurbaine par bus Argenton-sur-Creuse / La Châtre »

Face à un maillage toujours plus distendu des services publics en zone rurale, et pour maintenir le lien entre les communes, la région Centre-Val de Loire a décidé de mettre en place une nouvelle ligne de bus « REMI » entre Argenton-sur-Creuse et La Châtre; elle est la seule créée en 2018 et correspond à un besoin depuis longtemps demandé au Département de l'Indre par les deux communes et leurs territoires.

Cette nouvelle ligne du réseau REMI (réseau de mobilité interurbaine), en service depuis le 1^{er} septembre 2018, est un transport à la demande, accessible sur réservation. Pour en bénéficier, connaître les horaires et réserver son voyage, il suffit de joindre la centrale de réservation au 0 800 101 818 du lundi au vendredi de 8h à 18h (service et appels gratuits). Les réservations doivent être effectuées la veille du déplacement avant 17h. Si vous souhaitez réserver le lundi, pensez à contacter la centrale le vendredi ! son tarif : 2€ par voyage.

Elle permettra aux habitants de La Châtre de rallier Argenton pour aller prendre les TER qui vont à la Souverain, Châteauroux ou Vierzon ou encore un train POLT (Paris-Toulouse). Cette nouvelle ligne de cars

répond aussi notamment au besoin de première inscription auprès de Pôle Emploi dont le service n'existe qu'à Argenton pour tout le sud du département.

| LA CHÂTRE > ARGENTON/CREUSE | | M V | M V |
|--------------------------------|-----------------------------|------|------|
| Heure de départ (heure locale) | | 8 | 8 |
| LA CHÂTRE | Place de l'Église de France | 8:00 | 8:00 |
| NEUVY ST SÉPULCHRE | Château de France | 8:00 | 8:00 |
| CLUS | Château de France | 8:00 | 8:00 |
| ORIGNY | Château de France | 8:00 | 8:00 |
| POMMÈRES | Château de France | 8:00 | 8:00 |
| BAGÈCON LE PIN | Château de France | 8:00 | 8:00 |
| MAUCOURNAY | Château de France | 8:00 | 8:00 |
| CHAVY | Château de France | 8:00 | 8:00 |
| LE MENOU | Château de France | 8:00 | 8:00 |
| LE PÉCHEREAU | Château de France | 8:00 | 8:00 |
| ARGENTON/CREUSE | Place de l'Église de France | 8:00 | 8:00 |

| ARGENTON/CREUSE > LA CHÂTRE | | M V | M V |
|--------------------------------|-----------------------------|-------|-------|
| Heure de départ (heure locale) | | 13:00 | 13:00 |
| ARGENTON/CREUSE | Place de l'Église de France | 13:00 | 13:00 |
| LE PÉCHEREAU | Château de France | 13:00 | 13:00 |
| LE MENOU | Château de France | 13:00 | 13:00 |
| CHAVY | Château de France | 13:00 | 13:00 |
| MAUCOURNAY | Château de France | 13:00 | 13:00 |
| BAGÈCON LE PIN | Château de France | 13:00 | 13:00 |
| POMMÈRES | Château de France | 13:00 | 13:00 |
| ORIGNY | Château de France | 13:00 | 13:00 |
| CLUS | Château de France | 13:00 | 13:00 |
| NEUVY ST SÉPULCHRE | Château de France | 13:00 | 13:00 |
| LA CHÂTRE | Place de l'Église de France | 13:00 | 13:00 |

Les liaisons avec Paris, Orléans, Limoges et Toulouse (POLT)



Nombreux sont les Argentonais et habitants du Sud de l'Indre à se rendre à Paris pour raisons professionnelles, pour leurs études, pour raisons familiales ou pour le plaisir tout simplement. De même, certains habitants d'autres régions et notamment de l'Île-de-France aiment à venir retrouver leur famille ou passer un agréable séjour dans notre belle région.

Le train permet à toutes celles et à tous ceux qui sont attachés à notre territoire, d'effectuer le trajet Argenton-Paris, ou inversement, en moins de 2h30, dans de bonnes conditions de confort et de temps.

Cependant, les différentes évolutions des horaires des trains intercités SNCF successivement mis en place réduisent drastiquement les liaisons ferroviaires entre Argenton et Paris, Orléans, Limoges et Toulouse.

En effet, il y a de moins en moins de trajets directs qui, depuis un an, sont par ailleurs proposés à des horaires inappropriés face aux besoins des uns et des autres.

Cette réforme éloigne notre territoire de Paris, accroît son isolement et constitue un risque pour

l'économie locale et pour le tourisme. Elle nuira à l'attractivité et au développement de notre région, en limitant la mobilité des habitants, des entrepreneurs ou des visiteurs venant s'installer sur notre territoire ou venant le visiter.

Le comité de défense de la gare d'Argenton-sur-Creuse et la Municipalité d'Argenton-sur-Creuse ont su mobiliser toute la population et les collectivités du sud de l'Indre pour défendre ces liaisons vitales pour notre territoire. Merci à toutes et tous d'être venus aussi nombreux au rassemblement du 22 septembre pour témoigner de votre attachement au maintien des liaisons directes avec Paris.

Des avancées sont possibles dans cette bataille, que les élus argentonais ont à cœur de mener pour garantir aux habitants une offre de transport ferroviaire en adéquation avec leurs divers besoins. Il est nécessaire pour Argenton et ses alentours de conserver un accès facile et rapide vers Paris ou vers d'autres villes de l'axe POLT.

Développement économique : les ateliers relais de l'Hôtel des Entreprises

La Communauté de communes est en charge de développer l'immobilier et le foncier économiques nécessaires au bon accueil des entreprises sur son territoire. C'est à cet effet que le projet de l'Hôtel des Entreprises a vu le jour.

La création d'ateliers relais est essentielle dans le parcours résidentiel des entreprises. A chaque étape de sa vie, l'entreprise est confrontée à des besoins immobiliers qui évoluent avec sa croissance. Il existe pour chacune de ces étapes une solution immobilière ou foncière adaptée : pépinière lors de la création, atelier relais lors du développement, puis foncier sur une Zone d'Activité Economique lors de l'implantation durable, par exemple.

La Communauté de communes Eguzon-Argenton-Vallée de la Creuse souhaite doter son territoire de tous les maillons de la chaîne nécessaires au développement économique et à la réussite de ses entrepreneurs.

Livrés début août 2018, les 2 premiers ateliers relais de l'Hôtel des Entreprises, sur la zone des Narrons 3 à Argenton-sur-Creuse, répondent plei-

nement à cette stratégie économique territoriale en offrant des lieux d'accueil de grande qualité à ses futurs locataires. Ils pourront y développer au cours des 3 années de location possibles, une image de marque ainsi que

monter en puissance leur activité pour se préparer, en toute sécurité, à passer le cap de leur propre investissement. Ces ateliers bénéficient d'un loyer subventionné par la collectivité (inférieur de 30% au prix du marché).



Pour toutes informations sur les ateliers à louer, n'hésitez pas à contacter :

Alison PAQUETTE (Service économique de la CDC)
8 rue du Gaz - 36200 ARGENTON-SUR-CREUSE
Mail : alison.paquette@cc-valleedelacreuse.fr
Tél : 06.67.53.90.71

> expressions politiques

Majorité municipale

Cette rentrée est encore riche de nouveautés à Argenton avec le renforcement des services proposés par la municipalité : création d'un accueil de loisirs pour adolescents durant les petites vacances et le mois de juillet, mise en place d'un transport urbain quotidien et gratuit vers le centre-ville ou la maison de santé, installation d'un marché le mardi matin place Carnot, préservation de l'environnement en supprimant le recours aux pesticides ou par l'usage de véhicule électrique.

La municipalité veille à améliorer toujours plus la qualité de vie à Argenton et à offrir aux habitants un service public qui réponde au mieux à leurs besoins.

Lutter contre l'isolement, accompagner toutes les générations, veiller au maintien des services et commerces de proximité et à la richesse du tissu associatif sportif et culturel, préserver l'environnement, favoriser les déplacements collectifs, sont toujours nos objectifs premiers. Nous pourrions ainsi continuer à tisser des liens entre tous, quelque soit notre âge ou notre cadre de vie personnel.

Opposition municipale

Notre bonne ville d'Argenton est-elle une cité aussi paisible que la municipalité veut bien nous le faire croire ?

Certains journaux ont en effet relayé plusieurs agressions physiques et des cambriolages en pleine journée.

Si les forces de l'ordre ont la délicate mission de limiter le développement de ces méfaits, ce à quoi elles s'emploient avec beaucoup de rigueur, il appartient aux élus de prendre des mesures en amont afin de prévenir les infractions et lutter contre ce climat d'insécurité qui se propage dans l'esprit de nos concitoyens, au risque de devenir anxiogène.

Au cours de la dernière campagne, l'opposition avait insisté sur ce problème et préconisé la mise en place d'un système de vidéo protection et même d'un dispositif voisins vigilants, ce qui a d'ailleurs été instauré par la suite dans certaines communes.

L'atteinte au respect de la vie privée avait alors été pointée du doigt par l'actuelle majorité...

Nous restons pourtant persuadés que la sécurité des personnes et des biens doit primer et devenir une priorité.

Les restos du cœur à Argenton

Dès leur création par Coluche en 1985, les restos du Cœur se sont installés sur notre territoire, grâce à la présidente départementale Betty Arreteau, d'abord à Celon, puis dans notre ville. Depuis quatre ans, ils sont installés rue de l'Abattoir, et leur toute nouvelle présidente, Madame Renville, se félicite de ce bel espace pratique, confortable, sécurisé, qui permet un accueil et un service de qualité.

Les restos d'Argenton sont ouverts tout au long de l'année, et aident plus de 200 familles, en moyenne de trois personnes, inscrites sur des critères de revenus. Plus de 2000 repas hebdomadaires sont servis, grâce à un système de points qui permet d'obtenir viande, laitage, légumes, dessert, et des produits spécifiques pour les bébés jusqu'à 18 mois.

Dès l'entrée, un espace convivial permet de s'asseoir, de partager un café ou un gâteau, de lire un livre, d'échanger.



Madame Renville, Présidente (derrière) et Madame Huet (devant)

Les restos ont également une mission large d'aide à la personne qui les amène à orienter vers des services sociaux, juridiques, municipaux, etc...

Une coiffeuse propose ses services bénévolement. Des cours de français sont également dispensés, de remise à niveau ou d'accueil des étrangers.

On assiste actuellement à une augmentation du nombre de personnes ainsi aidées, notamment des jeunes et des retraités.

L'association argentonnaise compte 54 bénévoles qui œuvrent toute l'année à collecter, distribuer, accueillir, partager.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à rencontrer l'équipe, sa présidente Madame Renville, son adjoint M. Daout, directement aux restos, 20 rue de l'Abattoir, ou en téléphonant au 06 38 65 75 21.

> vie économique

A vos paniers

Depuis quelques semaines vous avez peut-être remarqué une atmosphère toute particulière place Carnot, plus précisément sur le parvis de l'église.

Un petit marché vient de s'y installer pour compléter l'offre alimentaire que vous pouvez trouver chez les commerçants du centre-ville.

Tous les mardis matin des producteurs locaux vous proposent des fromages de chèvre, des fruits et légumes de saison, une présentation de safran (production locale) et toute une gamme de produits dérivés.

Ces commerçants non sédentaires vous réservent un accueil chaleureux, et sauront vous conseiller sur vos achats dans une ambiance qui se veut conviviale.

Dans un souci de regroupement la mairie a souhaité la venue d'un commerce de textile qui jusqu'à maintenant "déballait" sur la place du Champ de Foire.

Tous les deuxièmes mardis de chaque mois vous retrouverez donc un large



choix de vêtements hommes et femmes, riche en diversité et en couleurs.

Ce marché est appelé à grandir dans le temps puisque de nouvelles demandes d'emplacement se profilent. Vous pouvez d'ores et déjà retenir la date du 18 décembre, date à laquelle sera organisé un marché de Noël avec de nombreux exposants.

Cette animation suscitera peut-être un peu de nostalgie chez nos aînés, puisqu'il faut se souvenir qu'il y a quelques décennies se tenait sur cette même place le marché hebdomadaire du samedi qui déplaçait bon nombre de gens de la campagne vendant en direct leur production, mais aussi leurs volailles vivantes, voire des chevreux, dans une joyeuse cacophonie.

Les précurseurs du circuit court...

Programmation Jeune Public à l'Avant-Scène

L'année scolaire qui commence est aussi la quatrième saison Jeune Public proposée à l'Avant-Scène. En effet, depuis quatre ans, des spectacles sont régulièrement proposés aux plus jeunes, et connaissent un succès certain puisque de nombreuses familles sont fidèles à ces rendez-vous.

Cette proposition est le fruit d'un partenariat entre une association organisatrice "Les spectacles de l'Arribout", et la mairie qui met à disposition la salle de l'Avant-Scène, son matériel et son régisseur, Arnaud Fèvre. Cette entente permet un tarif unique très raisonnable, à six euros.

Annoncés sur les panneaux lumineux des trois communes, Argenton, Saint-Marcel et le Pêchereau, ces spectacles vous sont également présentés sur la plaquette trimestrielle de la salle de Spectacles de l'Avant-Scène que vous trouverez un peu partout, des écoles à l'Office de Tourisme, en passant par le



"Mue" par la Compagnie EnPap'liées, le 31 octobre à 10h30

cinéma, les bibliothèques, et de nombreux commerces.

Les spectacles sont proposés pendant les vacances scolaires de Toussaint, d'hiver et de printemps, ainsi nous accueillons aussi bien les enfants de notre territoire que des enfants en séjours de vacances. Notons que le Centre Accueil de Loisirs d'Argenton est depuis toujours un public fidèle.

Les séances ont lieu en matinée, à dix heures trente, un horaire où les jeunes enfants sont très réceptifs.

Cette saison s'ouvrira le 31 octobre,

avec "Mue", un spectacle "mouvementé et sonore" proposé par la compagnie EnPap'liées : deux artistes, l'une danseuse, l'autre musicienne, semblables, presque jumelles, sortent d'un étrange cocon et, délicatement, partent à la découverte du monde. Ce spectacle poétique, entre rêve et réalité, vous racontera par la danse et la musique comment les expériences font grandir et permettent de se glisser dans une nouvelle peau.

Les réservations se font en appelant le 06 71 78 24 56.

> histoire

Le 11 novembre, il y a 100 ans

L'armistice signé il y a juste 100 ans le 11 novembre 1918, marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918), la victoire des Alliés et la défaite totale de l'Allemagne. La veille, toutes les communes de France reçoivent un message de la préfecture leur enjoignant de pavoiser, de faire sonner les cloches, de faire tirer des salves d'artillerie le 11 novembre à 16h30.

Raymond Rollinat, naturaliste argentonnois (1859-1931), tient tout au long de la guerre un journal quotidien, et réalise de nombreux clichés stéréoscopiques sur verre, qui présentent les événements principaux dans la ville, ainsi que des portraits des soldats d'Argenton.

Voici ce que Raymond Rollinat écrit dans son journal le 11 novembre :

« Chacun en s'éveillant pense que la journée qui commence marquera dans l'histoire et verra peut-être la fin de l'effroyable guerre.

Quel soulagement, si l'on apprend que l'Armistice est signé [...]

A midi, il y a foule sur la place à la sortie des ateliers. [...]



Des gens commencent à mettre des drapeaux aux maisons; la Poste a arboré le sien. »

En ce 11 novembre, le photographe argentonnois Quesnel a juste à sortir de son magasin (à gauche) et à poser son appareil au milieu de la rue de la Gare. Les drapeaux ornent les balcons et les fenêtres. La population manifeste sa joie à l'annonce de ce moment tant attendu. On notera que seul 2 hommes figurent au premier plan.

Cette année étant le centenaire de l'armistice, la cérémonie du dimanche

11 novembre, qui aura lieu à 11h30, sera exceptionnelle. Les écoles, collèges, lycées, associations d'Argenton sont nombreux à évoquer ce centenaire. Ainsi, la bourse exposition du Club Philatélique du 11 novembre aura pour thème la "Grande Guerre" et proposera un timbre à l'effigie du monument aux morts d'Argenton.

L'école élémentaire George Sand proposera un spectacle qui évoque la Grande Guerre samedi matin 17 novembre à l'espace Jean Frappat.